

Ouverture de la session

[Français]

J'aimerais remercier tous les députés, et spécialement le très honorable premier ministre (M. Trudeau), l'honorable chef de l'opposition (M. Stanfield), l'honorable député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent) et l'honorable député de Témiscamingue (M. Caouette). Il est absolument nécessaire de commencer une tâche importante comme celle-ci appuyé par la bonne volonté de tous les députés, et s'il m'est possible d'accomplir ou d'essayer d'accomplir ma tâche sans perdre le respect de mes collègues, je serai non seulement content, mais fier.

[Traduction]

Je remercie une fois de plus tous les députés des observations très aimables qu'ils ont faites à mon sujet et du grand honneur qu'ils me font en me choisissant comme Orateur.

Des voix: Bravo!

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je propose la suspension de la séance jusqu'à 3 heures.

M. l'Orateur: La Chambre a entendu la proposition du très honorable représentant. Y consent-elle?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: La séance est suspendue jusqu'à 3 heures cet après-midi.

(A 11 h 20, la séance est suspendue jusqu'à 3 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 3 heures.

* * *

L'OUVERTURE DE LA SESSION

L'Orateur donne lecture d'une lettre du secrétaire du Gouverneur général annonçant que Son Excellence l'Administrateur du gouvernement du Canada se rendra à la salle du Sénat à 3 heures cet après-midi pour ouvrir officiellement la session du Parlement fédéral.

Le major A.-G. Vandelac, gentilhomme huissier de la verge noire, apporte le message suivant:

Monsieur l'Orateur, c'est le désir de Son Excellence l'Administrateur du gouvernement du Canada que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès de lui dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, l'Orateur, accompagné des membres de la Chambre, se rend à la salle du Sénat. L'honorable James Jerome, Orateur de la Chambre des communes, dit alors:

● (1800)

Qu'il plaise à Votre Excellence,

La Chambre des communes m'a élu son président, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés.

Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive jamais de faire une erreur, je demande que la faute me soit imputée et non aux Communes, dont je suis le serviteur et qui, en vue de s'acquitter le mieux possible de leurs devoirs envers la Reine et le pays, réclament humblement, par ma voix, la reconnaissance de leurs droits et privilèges incontestables, notamment la liberté de parole dans leurs débats ainsi que l'accès auprès de la personne de Votre Excellence en tout temps convenable, et

[M. l'Orateur.]

demandent que Votre Excellence veuille bien interpréter de la manière la plus favorable leurs délibérations.

L'honorable président du Sénat, s'adressant à l'Orateur de la Chambre des communes, dit alors:

Monsieur l'Orateur, Son Excellence l'Administrateur du gouvernement du Canada me charge de vous dire qu'ayant pleine confiance dans le loyalisme et l'attachement de la Chambre des communes envers la personne et le gouvernement de Sa Majesté et ne doutant nullement que ses délibérations seront marquées au coin de la sagesse, de la modération et de la prudence, il lui accorde et, en toutes occasions, saura reconnaître ses privilèges constitutionnels.

J'ai également ordre de vous assurer que les Communes auront, en toutes occasions convenables, libre accès auprès de Son Excellence et que leurs délibérations ainsi que vos paroles et vos actes seront toujours interprétés par lui de la manière la plus favorable.

Après quoi il plaît à Son Excellence l'Administrateur du gouvernement du Canada d'ouvrir la session par un discours du trône.

Et les députés étant revenus à la Chambre des communes:

[Français]

M. l'Orateur: J'ai l'honneur de vous informer que, les Communes s'étant rendues au Sénat sur l'invitation de Son Excellence l'Administrateur, j'ai annoncé à Son Excellence que j'avais été choisi comme Orateur. En votre nom, j'ai réclamé les privilèges accordés d'ordinaire, et que Son Excellence a bien voulu confirmer.

* * *

LES SERMENTS D'OFFICE

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre) demande à présenter le bill C-1, relatif à la prestation des serments d'office.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

* * *

[Traduction]

DISCOURS DU TRÔNE

M. l'Orateur: J'ai l'honneur de vous informer que, lorsque la Chambre s'est rendue aujourd'hui auprès de Son Excellence l'administrateur du gouvernement du Canada dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de faire un discours aux deux Chambres du Parlement. Afin d'éviter toute erreur, j'en ai obtenu le texte, qui est ainsi conçu:

[Traduction]

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes

J'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à la première session de la trentième Législature du Canada.

Je me trouve parmi vous aujourd'hui en ma qualité d'Administrateur du Gouvernement du Canada, fonction que j'assume en raison de la maladie qui afflige le Gouverneur général depuis le mois de juin dernier. Les Canadiens ont appris avec tristesse que Son Excellence avait été victime d'une attaque, mais ils ont été réconfortés à la nouvelle que son état de santé ne cesse de s'améliorer. Je suis heureux de vous annoncer que, si tout continue à bien aller, Son Excellence sera en mesure de retourner à son poste avant longtemps. Tous mes compatriotes, j'en suis persuadé, se félicitent comme moi de ce que le Gouverneur général sera bientôt capable de servir encore son pays dans l'exercice de sa haute charge.